

La Cellule PDP

CELLULE PDP

Coordonnée unique
cellulePDP@acst-strasbourg.com

RÉFÉRENT MÉDICAL

3 médecins du travail ACST *Pilotage tournant*

- Coordonne la Cellule et ses acteurs
- Donne un avis médical
- Fait le lien avec le médecin du travail référent

INFIRMIÈRE EN SANTÉ AU TRAVAIL

1 infirmière de santé au travail

- Agit en binôme avec le médecin pilote
- Peut contacter et échanger avec l'employeur
- Seconde l'assistante dans le suivi des dossiers
- Peut intervenir en entreprise, animer et participer aux actions collectives de prévention

SECRÉTARIAT CELLULE PDP

2 assistantes en santé au travail

- Réceptionnent les demandes et gèrent les plannings
- Prennent le 1er contact et informent le salarié
- Font le lien avec le médecin pilote
- Tiennent à jour un tableau de bord du suivi des salariés
- Assurent le suivi téléphonique à 6 mois des salariés suivis

RÉFÉRENT DISCIPLINAIRE NON MÉDICAL

1 ergonome - psychologue du travail

- Participe aux études de poste
- Peut proposer des mesures d'aménagements de poste

ASSISTANT SOCIAL

Assistante sociale conventionnée avec l'ACST

- Conseille sur la situation sociale et propose des aides
- Accompagne le salarié dans certaines démarches (démarche RQTH, invalidité...)

SERVICE DE PRÉVENTION ET DE SANTÉ AU TRAVAIL

Équipe pluridisciplinaire

PARTENAIRES EXTERNES*

Voir le schéma de coordination de la Cellule PDP avec les partenaires externes

SALARIÉ

ENTREPRISE

Employeur

Représentants du personnel

PROFESSIONNELS DE SANTÉ DU PARCOURS DE SOINS